

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue au 1455 Route Ducharme le deuxième jour du mois de décembre deux mil onze (02/12/2011) à compter de dix-neuf heures (19 :00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet
M. Robert Tessier
Mme Marjolaine Guérin

M. Robert Jr Doucet
M. Sébastien Doucet

Est absent : M. Jean-Marie Perron

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.
M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de l'assemblée.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Guy Dessureault, maire et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal.

M. le maire Guy Dessureault demande à Mme Marlène Doucet de se retirer de la discussion sur le sujet à l'ordre du jour.

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Contrat des travaux subventionnés dans le sentier de VTT St-Roch

Résolution 2011-12-196 Contrat des travaux subventionnés dans le sentier de VTT St-Roch (subvention de \$ 25 000)

Attendu le protocole d'entente avec la MRC de Mékinac concernant le projet des travaux dans le sentier St-Roch dans le cadre du PMVRMF volet II;

Attendu les invitations auprès de deux entrepreneurs locaux ;

Attendu qu'une seule soumission est déposée au bureau municipal;

Attendu l'ouverture de la soumission le 15 décembre 2011, à 15 :00

heures par le secrétaire-trésorier Robert Jourdain en présence de M. le maire Guy Dessureault et la secrétaire-trésorière-adjointe Sylvie Genois;

Attendu que le soumissionnaire est : Les Foresteries S.N. Doucet Inc. et que le montant de la soumission est de \$ 33 607.87;

Attendu que M. le maire a téléphoné aux conseillers Robert Doucet, Robert Tessier et Mme Marjolaine Guérin afin d'obtenir leurs autorisations afin d'accepter la soumission et débiter les travaux;

Attendu le permis d'intervention numéro 3011136 du Ministère des Ressources naturelles et de faune

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par M. Robert Tessier et résolu ce qui suit :

- d'octroyer le contrat à Les Foresteries SN Doucet Inc. pour le montant de \$ 33 607.87 et débiter les travaux.

-Adoptée-

Résolution 2011-12-197 Contrat des travaux subventionnés dans le sentier
de VTT St-Roch (transfert subvention \$ 18 000)

Attendu la résolution # 2011-12-196;

Attendu la résolution # 11-11-214 de la MRC de Mékinac autorisant le transfert de la somme de \$ 18 000 au projet Quad-Saint-Roch (MEK-11-024) dans e cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier –volet II;

Il est proposé par M. Robert Jr Doucet
appuyé par M. Robert Tessier
et résolu ce qui suit :

- d'accepter le transfert d'un montant \$ 18 000 suite à la résolution # 11-11-214 de la MRC de Mékinac
- d'autoriser la continuité des travaux en tenant compte du montant total de la subvention de \$ 43,000 et du 20% de contribution municipale et autres.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par M. Sébastien Doucet
Il est 19 :07 heures.

Guy Dessureault
Maire

Robert Jourdain
secrétaire-trésorier